

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur l'Orateur, le gouvernement n'avait pas l'intention d'empêcher que les nombreux sports auxquels je m'intéresse ne soient joués au Canada. S'il veut lire les 18 discours prononcés par l'opposition à ce sujet, il se rendra compte que le but du bill est tout à fait différent de ce qu'il a laissé entendre.

M. MacInnis (Cap Breton-East Richmond): Monsieur l'Orateur, apparemment, le premier ministre n'a pas du tout compris ma question. En tant que protecteur du rugby au Canada, il devrait revoir la définition donnée au début du bill et qui exclut ce sport. Pourquoi prétend-il être le protecteur du rugby s'il permet à un de ses ministres de frustrer ce sport de ses droits? Je tiens à préciser que la Coupe Grey revient de droit au rugby amateur du Canada.

M. Trudeau: Monsieur l'Orateur, j'ai peut-être mal compris la question, mais à mon avis, le député comprend mal le bill. Le bill ne vise pas à empêcher un sport quelconque de prospérer au Canada. Au contraire, il tend à aider les sports joués au Canada à prospérer.

M. l'Orateur: A l'ordre. Le député soulève-t-il la question de privilège?

M. MacInnis (Cap Breton-East Richmond): Oui, monsieur l'Orateur.

M. l'Orateur: A l'ordre. Je rappelle aux députés qu'il ne nous reste plus beaucoup de temps. Le député a la parole.

M. MacInnis (Cap Breton-East Richmond): Je parlerai quand les députés se seront tus, monsieur l'Orateur. Le premier ministre a fait remarquer que je ne comprends probablement pas le bill. S'il veut bien lire lui-même les définitions contenues dans le projet de loi, il se rendra compte que le rugby et le soccer en sont exclus. Refusant ainsi aux sports amateurs de pays les choses auxquelles ils ont droit. Ce n'est pas moi qui comprends mal le projet de loi, c'est le premier ministre qui ne sait pas de quoi il s'agit.

• (1510)

Des voix: Bravo!

M. l'Orateur: A l'ordre. Une fois de plus, je me demande si ce genre de débat et de discussion est utile aux travaux de la Chambre.

* * *

LES AFFAIRES DES ANCIENS COMBATTANTS

LES TERRAINS DE L'HÔPITAL GEORGE DERBY—DEMANDE DE CESSION À LA MUNICIPALITÉ DE BURNABY

M. Stuart Leggatt (New Westminster): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre des Affaires des anciens combattants. Elle fait suite à celle qu'a posée hier l'honorable représentant de Burnaby-Seymour à propos des terrains de l'hôpital George Derby. Le ministre a répondu qu'il ne pouvait pas assurer que ces terrains seraient cédés à la municipalité de Burnaby. Pourrait-il aujourd'hui assurer à la Chambre qu'il va négocier avec la

Questions orales

municipalité de Burnaby pour disposer du reste de ces terrains étant donné qu'ils ont été obtenus par le gouvernement fédéral pour un faible montant?

L'hon. Daniel J. MacDonald (ministre des Affaires des anciens combattants): Monsieur l'Orateur, j'en ai discuté avec les autorités de la ville de Burnaby qui savent très bien qui en a la responsabilité. Je leur en ai parlé récemment et ils savent comment les choses vont se passer.

M. Leggatt: Ma question supplémentaire est identique à la première car je n'ai pas obtenu de réponse. Le ministre pourrait-il nous dire s'il a l'intention d'entreprendre des négociations avec la municipalité de Burnaby? Peut-il en assurer la Chambre?

M. MacDonald (Cardigan): Nous entreprendrons des négociations en temps opportun.

* * *

LES RELATIONS OUVRIÈRES

LA GRÈVE DE LA NAVIGATION À WHITE PASS— LA DEMANDE D'INTERVENTION MINISTÉRIELLE

M. Erik Nielsen (Yukon): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question au ministre des Affaires indiennes et du Nord au sujet d'un grand nombre d'instances, y compris les miennes, qu'il a reçues au sujet de la sérieuse grève de la navigation à White Pass, qui constitue la ligne communication maritime de Vancouver au Yukon. A-t-il consulté son collègue, le ministre du Travail pour l'inviter à user de ses bons offices et à ramener les parties à la table de négociations et, si c'est le cas, que se passe-t-il à ce sujet et quelles sont les chances que les parties reprennent leurs pourparlers?

L'hon. Jean Chrétien (ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien): Monsieur l'Orateur, je suis heureux de pouvoir dire au député que je me suis adressé au ministre du Travail, qui est toujours très diligent, et que les parties se rencontreront vendredi, j'espère que le conflit sera résolu à ce moment-là. Je remercie le ministre du Travail pour le bon travail qu'il a fait.

* * *

LES AFFAIRES DES ANCIENS COMBATTANTS

LA QUESTION DE LA RÉTROACTIVITÉ DE LA MAJORATION DES ALLOCATIONS

M. S. Victor Railton (Welland): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre des Affaires des Anciens combattants. J'ai été heureux d'apprendre l'augmentation des allocations aux anciens combattants mais j'ai hâte de savoir quelle est l'augmentation rétroactive pour les anciens combattants, célibataires et personnes mariées.

L'hon. Daniel J. MacDonald (ministre des Affaires des anciens combattants): Monsieur l'Orateur, l'augmentation qui sera rétroactive sera de \$56 pour les célibataires et de \$96 pour les personnes mariées.

Des voix: Bravo!